

CONSEIL MUNICIPAL du 15 DECEMBRE 2023

Liste des délibérations

Date de la convocation : 08 décembre 2023

Conseillers en exercice	15
Conseillers présents	13
Pouvoirs	2

L'an deux mille vingt-trois, le quinze décembre, à vingt-heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry MICHAL, Maire

Présents : T Michal – V Gelas - F Imbert – C Beguet – N Feltrin - B Doucet-Bon – P Brunel – JM Gimaret – C Feltrin - B Sainclair – L Wynarczyk (pour la délibération n° 2023/12/02) - B Monel – M Chaube

Excusés : F Serrurier (pouvoir à V Gelas) – S Tricaud (pouvoir à T Michal)

Absent :

Quorum : 13/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Philippe BRUNEL est désigné secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2023/12/01 – Extension et rénovation thermique de l'école : lancement procédure de consultation des entreprises – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2023/12/02 – Zones d'accélération des énergies renouvelables : définition des modalités de la concertation à mettre en œuvre – **Approuvé à l'unanimité.**

Le Maire,
Thierry MICHAL

